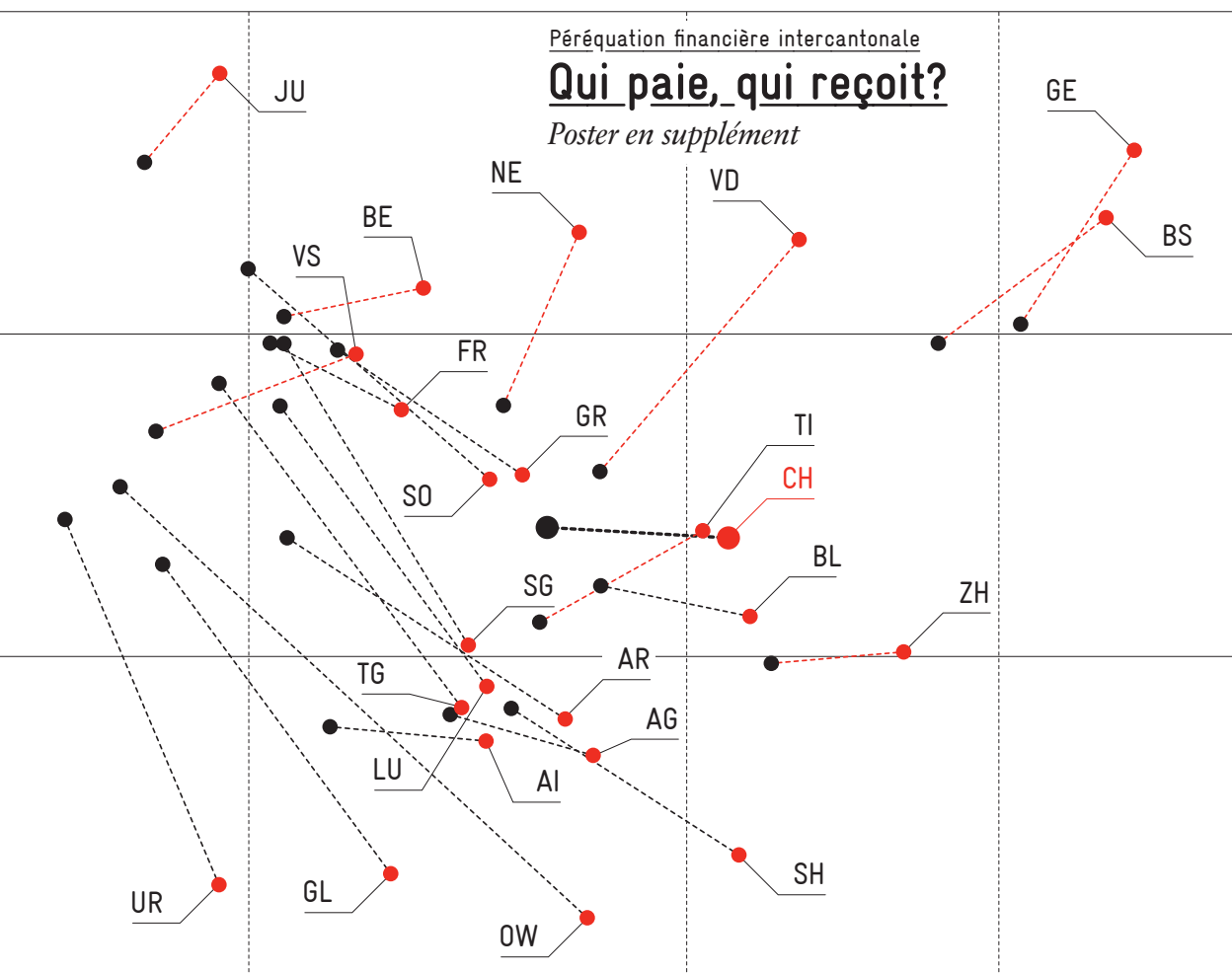


- 2 _ Editorial
- 3 _ L'objectif global est un compromis
- 6 _ Monnaie pleine: des espoirs vains
- 7 _ Chiffres
- 8 _ Une filière hydraulique peu rentable
- 10 _ Réforme de la prévoyance vieillesse
- 12 _ Un revenu sans raison
- 13 _ Pardon?
- 14 _ Marché du logement: vraiment si cher?
- 15 _ Apprendre de Singapour
- 16 _ Xavier Comtesse et l'importance des algorithmes
- 18 _ Être petit est une force
- 19 _ Lecture
- 20 _ Publications

Péréquation financière intercantonale

Qui paie, qui reçoit?

Poster en supplément





Gerhard Schwarz

Directeur Avenir Suisse

L'acceptation de l'initiative relative à l'immigration de masse par le peuple suisse le 9 février 2014 a masqué le fait, dans le pays comme à l'étranger, que ce résultat n'était pas l'expression d'une xénophobie inhabituelle, mais la réaction à une forte immigration continue depuis des décennies, particulièrement depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Même la France, infiniment plus peuplée et plus grande en superficie, n'atteint en chiffres absolus qu'environ la moitié de l'immigration nette des dernières années en Suisse. Et si l'Allemagne voulait s'aligner sur la Suisse en termes d'immigration, elle devrait accueillir chaque année presque de 700 000 immigrants de plus qu'auparavant. Depuis 1960, la population suisse a augmenté en pourcentage autant que celle de l'Allemagne, mais la première a crû principalement par l'immigration et la seconde par la réunification.

Il y a trois raisons fondamentales à l'immigration. Premièrement, la Suisse est depuis des années l'un des États les plus compétitifs du monde et sort magnifiquement du lot par sa qualité de vie. Lorsqu'on demande à des hommes dans le monde entier, où ils souhaiteraient être nés, la Suisse figure tout en haut de la liste. Elle est un aimant qui attire les forces de travail. Deuxièmement, la Suisse est entourée de près de 150 millions de travailleurs qui parlent l'une des langues nationales. Les barrières mentales à l'immigration sont donc plus basses qu'ailleurs. Et troisièmement, la Suisse doit sa prospérité en grande partie à des immigrants: des entrepreneurs qui ont créé des entreprises multinationales suisses, des chercheurs qui ont obtenu des prix Nobel pour le pays et inventé des produits à succès, et de simples travailleurs dans la construction, le tourisme et la santé. La Suisse a donc un intérêt propre à l'immigration et n'a, en conséquence, malgré les souhaits compréhensibles de contrôle, jamais fermé les écluses. Elle ne le fera pas cette fois non plus – le pragmatisme et l'intérêt propre bien compris l'emportent au final.

Pourquoi l'objectif global est un compromis valable

La proposition d'Avenir Suisse consistant à réduire l'immigration sans renoncer à la libre circulation des personnes avec l'UE nécessite une certaine disposition au compromis. Nous nous sommes penchés sur les principales objections.

Patrik Schellenbauer et Gerhard Schwarz

La proposition d'Avenir Suisse pour satisfaire l'initiative populaire fédérale «Contre l'immigration de masse» sans entrer en conflit manifeste avec l'accord sur la libre circulation des personnes (LCP) avec l'UE a largement suscité l'intérêt et la bienveillance. Mais comme il s'agit d'une proposition de compromis, certains critiquent naturellement le fait que la proposition ne satisfait pas au texte constitutionnel et qu'elle ne conviendrait de toute façon pas aux initiants. D'autres craignent qu'elle ne soit pas euro-compatible. Aucune de ces affirmations n'est correcte, dans la mesure où l'on n'adopte pas une position totalement inflexible et fondamentaliste, que l'on ne considère pas ce libellé comme définitif et que l'on n'oublie pas que l'interprétation des textes d'initiatives est, comme il se doit, un acte politique. Que peut-on dire dans ce contexte des différentes objections à la proposition d'Avenir Suisse?

Objection n° 1: «Le texte constitutionnel exige des contingents annuels.»

On peut comprendre l'objectif global comme une combinaison de différents contingents annuels. Il faut uniquement de la flexibilité au cas où ces chiffres ne seraient pas atteints ou seraient dépassés à court terme. Par exemple, on pourrait déjà fixer en 2015, pour les cinq années suivantes, les «plafonds annuels», ce qui permettrait déjà en 2015 de savoir à quelle nouvelle immigration nette on devrait s'attendre au maximum d'ici à fin 2020, exactement comme le suggère l'«objectif global» d'Avenir Suisse. Dans un tel système, on évolue toujours dans un monde de limites annuelles – même si elles ne sont pas fixées à nouveau chaque année. En outre, on continue d'évoluer dans un monde de nombres maximaux, qui cependant sont traités de manière flexible plutôt que rigide, et où des variations sont donc possibles dans les deux directions.

Objection n° 2: «Le texte constitutionnel prescrit obligatoirement des contingents.»

La proposition d'Avenir Suisse prévoit de gérer l'immigration avec des contingents dans le cas où les nombres maximaux visés seraient dépassés après cinq ans. Par conséquent, l'immigration est d'abord contrôlée dans une certaine mesure par la menace de l'utilisation de contingents – et ensuite au moyen de contingents eux-mêmes si cela devait s'avérer nécessaire. *Mais pourquoi devrait-on hâtivement contrôler par des contingents si l'immigration évolue au niveau souhaité seulement grâce aux bonnes incitations?*

Objection n° 3: «Les frontaliers doivent également être soumis à un régime de contingents.»

Effectivement, dans des régions comme le Tessin, de nombreux électeurs ont dit «oui» à l'initiative car ils croyaient ainsi pouvoir endiguer l'afflux de frontaliers. Mais Avenir Suisse plaide pour le fait de voir les frontaliers comme une partie de la solution, et non une partie du problème.

Les frontaliers ne sont pas des immigrants, au contraire: ils habitent à l'étranger et viennent en Suisse «uniquement» pour travailler, non pour y vivre.

La plupart des problèmes soulevés pour justifier l'initiative ont peu à voir avec les frontaliers: la peur d'une Suisse de 10 millions d'habitants, l'immigration dans les œuvres sociales, le regroupement familial parfois trop généreux, la hausse des loyers et des prix du terrain, le mitage du paysage. Seuls les problèmes »

La proposition d'Avenir Suisse permet à toutes les parties de sauver la face. Une disposition au compromis profite aussi aux vainqueurs.

de circulation sont aggravés par les pendulaires de l'étranger, tout autant que par ceux de l'intérieur du pays.

L'alinéa 3 de l'article constitutionnel établit certes que les plafonds et contingents pour les étrangers exerçant une activité lucrative doivent être fixés en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et, sur cette base, «ils doivent inclure les frontaliers». Mais durant la campagne, les initiants parlaient, dans la mesure où ils citaient des chiffres, uniquement d'un contingent possible de plusieurs dizaines de milliers. Ils ne tenaient donc pas compte des centaines de milliers de frontaliers. D'ailleurs, le texte ne parle nulle part d'un contingent séparé pour les frontaliers.

Objection n° 4: «La proposition contredit le principe de libre circulation de l'UE.»

La seule perspective de contingents comme mécanisme d'incitation ne met pas hors vigueur le principe de la LCP. Dans un premier temps, la proposition d'Avenir Suisse ne devrait cependant pas impliquer l'UE. Cette dernière ne voudra guère interdire à la Suisse de structurer sa croissance de manière un peu plus durable, moins volatile et peut-être aussi moins rapide. L'UE ne voudra guère non plus prescrire aux entreprises suisses qu'elles doivent ou peuvent engager. Elle attendra probablement de la politique suisse qu'elle n'empêche ou n'entrave pas l'engagement d'étrangers. Toutefois, si les entreprises suisses font preuve, par autodiscipline (naturellement favorisée par le résultat de la votation, mais nullement exigée par l'État), de plus de retenue dans l'engagement d'étrangers que jusqu'ici, cela serait leur affaire, et non celle de la Commission à Bruxelles.

On a souvent prétendu que toute réduction de l'immigration contredit les principes fondamentaux de l'UE. Il faut toutefois se demander si même des principes aussi nobles que celui de la LCP ne dépendent pas d'une certaine manière des circonstances. De nombreux indices montrent que Bruxelles s'exprimerait autrement si la migration moyenne à l'intérieur de et vers l'UE évoluait au même niveau que celui qu'a connu la Suisse au cours des cinq dernières années. Par rapport à la population, l'immigration de la Suisse est

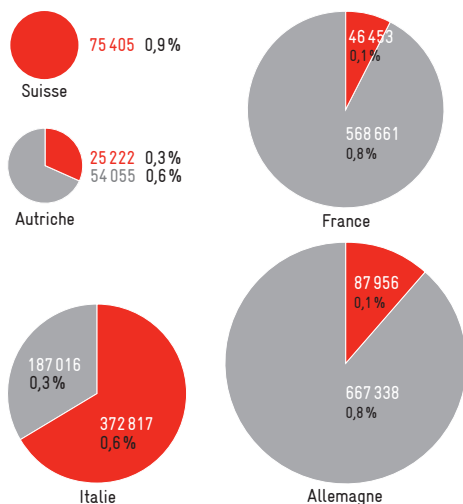
nettement plus importante que celle des pays voisins (v. graphique).

Objection n° 5: «La redevance des étrangers n'est pas euro-compatible.»

De même, la redevance, ou «don», idée propagée par Avenir Suisse, gérée par secteur économique et déclarée obligatoire lors de l'engagement d'étrangers, est également une affaire privée. Il faut préciser ici que cette «redevance» serait seulement à payer pour des étrangers qui arrivent en Suisse, et non sur ceux qui y vivent déjà. Expliquons à l'aide d'un exemple qu'il s'agit là non pas de discrimination mais d'autodiscipline de la part des employeurs. Il serait tout à fait imaginable que des entreprises envisagent de réorienter leur pyramide d'âge davantage sur des travailleurs plus âgés, au lieu de jeter les gens à la ferraille dès 55 ans. Elles pourraient prendre toute une série de mesures internes. Elles pourraient aussi se fixer elles-mêmes une incitation et décider de verser, à chaque engagement d'un travailleur de moins de 40 ans, un montant dans une cagnotte spécifique à l'entreprise, qui permettrait de financer par

L'ouverture inhabituelle de la Suisse

- Immigration réelle (moyenne 2007–2012) en chiffres absolus et en % de la population totale (2012)
- Différence nette nécessaire au pays voisins pour atteindre le taux suisse (0,9%)



exemple des mesures de formation pour les travailleurs plus âgés.

Sachant que le porte-monnaie est un argument important, une intention est ici soutenue simplement par une autolimitation. *Pour résumer, ni la modération ni l'autolimitation ne devraient être interdites dans l'UE.*

Objection n° 6: «La proposition aide trop les initiants.»

Il y a un fort courant en Suisse qui s'applique à mener à l'absurde et à faire échouer le texte constitutionnel par une interprétation la plus étroite possible. La proposition d'Avenir Suisse dérange car elle aspire à un compromis. Toutefois, une telle stratégie trahit dangereusement la compréhension de la démocratie.

Elle peut aussi être dangereuse car l'acceptation, voire la mise en application active d'une réaction stricte de l'UE qui nuirait à la Suisse (dans un intérêt supposé à long terme pour la Suisse) peut également échouer. Qu'advierait-il si c'est justement ce qui accentue les forces anti-UE opiniâtres? La Suisse subirait un préjudice immense et la «guérison» par un rapprochement, voire une adhésion, n'aurait pas lieu. *La proposition d'Avenir Suisse exige aussi de la part des initiants une disposition au compromis, mais elle prend leur préoccupation au sérieux.*

Objection n° 7: «La proposition contredit totalement les intérêts des initiants.»

Différentes interprétations laissent parfois entendre que l'initiative était plutôt un cheval de Troie avec lequel on aimerait placer le rapport avec l'UE sur une nouvelle base. Toutefois, si l'on prend à la lettre le titre, le texte et l'argumentation préalable à la votation, il s'agissait et il s'agit toujours d'une volonté d'atténuer l'«immigration de masse». Si la Suisse ne parvient pas à élaborer une solution qui soit acceptable au moins par les forces prêtes au compromis au sein de l'UE, cet objectif précisément serait en danger.

En effet, si plusieurs traités avec l'UE devaient être résiliés, il serait évident, voire impératif, de demander une nouvelle fois au souverain s'il est prêt à payer ce prix pour un meilleur contrôle de l'immigration. D'ailleurs, il y aurait de fortes

chances qu'une grande partie des électeurs qui ont voté oui le 9 février 2014, parce qu'ils voulaient plus de contrôle et une croissance plus lente, votent tout différemment au vu des inconvénients concrets que cela présenterait. Il serait tout aussi imaginable qu'une UE récalcitrante et irréconciliable donne au fil du temps un élan aux forces nationales qui pénétreraient dans l'UE, si non par enthousiasme, du moins par nécessité de répondre à une certaine isolation. Dans les deux cas, le contrôle de l'immigration n'augmenterait pas. *La disposition au compromis, la générosité, les concessions et le réalisme politique servent en fin de compte également aux vainqueurs.*

Objection n° 8: «La proposition crée des incertitudes et freine les investissements.»

Les entreprises et les associations dénoncent l'incertitude supplémentaire que susciterait la mise en œuvre de l'objectif global. Le fait que, dans un premier temps, rien ne change mais que des contingents stricts pourraient être introduits au bout de cinq ans afin de garantir l'objectif global créerait une incohérence temporelle. Celle-ci menacerait la prédictibilité et freinerait les investissements.

L'idée que rien ne changerait est incorrecte, car les entreprises seraient, elles aussi, tenues de limiter le recrutement à l'étranger. Par ailleurs, *l'incertitude n'est pas causée par l'objectif global, mais elle est la conséquence de l'acceptation de l'initiative.* En outre, rappelons qu'une application «stricte» de l'initiative, caractérisée par des contingents établis chaque année, entraînerait une incertitude bien plus grande. Dans ce cas, les entreprises ne pourraient se fier à long terme ni à la hauteur ni à la répartition des contingents. À l'inverse, la limite maximale instaurée par l'objectif global sur 10 ans garantirait une sécurité en matière de planification pour l'évolution démographique.

Permettant à toutes les parties de conserver la face, la proposition d'Avenir Suisse aurait la capacité d'atténuer l'immigration sans devoir mettre en jeu tout le dispositif des traités avec l'UE.

[avenir points de vue «Un objectif global sans contingents»: 15/05/2014 sur www.avenir-suisse.ch/37704](http://www.avenir-suisse.ch/37704)

Le mirage d'un ordre monétaire sûr et stable

En Suisse, l'initiative dite «monnaie pleine» inscrit à l'agenda politique la promesse d'un avenir sans crises financières et sans inflation, ni plus ni moins. Cependant, une telle réforme porte en elle bien plus de risques que d'ouvertures.

Rudolf Walser et Jürg Baumberger

Après toutes ces années de crises, de ma-
gouilles et de dérapages dans le secteur ban-
caire, un ordre monétaire sûr et stable n'est-il pas
un objectif souhaitable? C'est précisément cet ar-
gument que brandit l'initiative pour la monnaie
pleine, qui devrait bientôt être lancée. Selon elle,
pour atteindre cet objectif, il faudrait que, désor-
mais, seul l'État soit habilité à distribuer de la
monnaie, soit en passant par la Banque nationale
suisse (BNS), soit en versant directement des divi-
dendes aux citoyens. Elle abolirait la création de
monnaie par les banques, que les partisans de
l'initiative voient d'un mauvais œil et qui consiste
à inscrire de l'argent produit «à partir de rien» au
compte d'un bénéficiaire. Il n'y aurait plus de cré-
dits excessifs et les fluctuations conjoncturelles
appartiendraient au passé. L'État pourrait alors,
par l'intermédiaire de la BNS, faire circuler une
quantité de monnaie optimale pour l'économie
et la société.

La volonté de canaliser le système bancaire n'est
pas nouvelle. En 1930 déjà, des économistes re-
nommés de Chicago (Henry Simons, Irving Fi-
scher) ont proposé de mettre un terme à la créa-
tion de monnaie par les banques en leur imposant
un taux de réserves minimal de 100 %. Depuis,
le plan de Chicago a donné naissance à de nom-
breuses idées semblables, qui se rejoignent toutes
sur un point: il faut empêcher les banques de
créer de la monnaie par leurs activités de crédit
et de placement.

Si les avantages de la monnaie pleine allaient tel-
lement de soi, il y a longtemps qu'elle aurait été
mise en œuvre. Or, dans la pratique, aucun pays
industrialisé ne l'a adoptée à ce jour. Même dans
le cadre des efforts déployés dans le monde entier
depuis 2008 pour réformer la réglementation
bancaire, condition préalable à une plus grande
stabilité financière, l'idée d'une monnaie pleine

ne s'est jusqu'à présent pas imposée. Il doit donc
y avoir de bonnes raisons pour rejeter une trans-
formation profonde des systèmes bancaire et fi-
nancier:

01_ Certains services qui sont offerts par les
banques et importants pour tout un chacun
sont liés au mode de fonctionnement actuel
du système bancaire: les activités de crédit et
de placement. Notre système de paiement ac-
tuel repose essentiellement sur les dépôts à
vue des banques et constitue (à l'instar d'un
réseau routier) une partie importante de l'in-
frastructure de l'économie nationale. Un sys-
tème de paiement efficace permet des activi-
tés économiques fluides. L'octroi de crédits,
pour lequel les banques jouent le rôle d'inter-
médiaire entre les nombreux déposants et les
bénéficiaires des crédits, forme le deuxième
pilier des transactions bancaires tradition-
nelles. Une réforme allant dans le sens de la
monnaie pleine abattrait ce pilier, sans pour
autant que les auteurs de l'initiative puissent
dire comment le remplacer exactement.

02_ Les partisans de la monnaie pleine pensent
que la banque centrale ou toute autre entité
étatique serait en mesure de déterminer et de

Bilan des banques dans un modèle de monnaie pleine

Actif	Passif
Banque de virement	
Réserves légales en liquidités com- plètement couvertes par les dépôts de la banque de virement	Dépôts/placements auprès de la banque de virement
«Mur de séparation»	
Banque de crédit résiduelle	
Encaisse de la banque résiduelle autres actifs financiers (crédits, etc.)	Dettes encore autorisées à la banque résiduelle
	Fonds propres

Source: propre représentation

mettre en circulation la quantité de monnaie optimale, en toute objectivité et indépendamment de toute influence politique. Cette idée est illusoire. Elle va à l'encontre de toutes les expériences historiques et politico-économiques passées. Les billets de banque n'ont jamais été indépendants et tous les épisodes d'hyperinflation qu'a connus l'histoire mondiale étaient dus à des actions ordonnées par l'État pour se refinancer de façon directe ou indirecte. Les cas d'inflation rampante étaient eux aussi l'œuvre d'institutions publiques. Abandonner à l'État le monopole de la création de monnaie revient à déshabiller Pierre pour habiller Paul (y compris dans le contexte de la politique monétaire non conventionnelle de ces dernières années).

03_ Il est vrai que la création de monnaie par les banques a souvent joué un rôle dans les crises financières. Toutefois, pour atteindre un système monétaire plus stable, il n'est pas nécessaire d'entreprendre une transformation gigantesque et difficilement réversible de l'architecture financière telle que le propose l'initiative «monnaie pleine». Il faut des réformes qui, de manière contrôlée, rendent le système sensiblement plus stable, sans pour autant faire courir les risques peu maîtrisables que comporte la réforme de la monnaie pleine. On pourrait par exemple relever progressivement la quote-part des fonds propres, introduire une politique intelligente en matière de réglementation et de surveillance, et instaurer un régime efficace d'assainissement et de règlement des banques.

Il est fort probable que l'initiative «monnaie pleine» vienne s'ajouter à la liste des projets qui nuisent à la place économique. En effet, les partisans de l'initiative visent à long terme le bouleversement du modèle économique fondé sur la croissance. Alors que les économistes de Chicago souhaitaient renforcer le système capitaliste, les supporters suisses de la monnaie pleine désirent le renverser, même s'ils ne le disent pas ouvertement.

avenir points de vue «Monnaie pleine: des espoirs vains», mars 2014, www.avenir-suisse.ch/36312

4 milliards de francs de manque à gagner

La réforme de l'impôt sur les sociétés III prévoit une transformation fondamentale de l'imposition des entreprises. Les régimes fiscaux spéciaux cantonaux pour les sociétés holdings et sociétés de négoce doivent être remplacés par des modèles nouveaux, «plus euro-compatibles». L'ouvrage «Entre charges et prestations» de Marco Salvi et Luc Zobrist estime que la réforme fiscale entraînerait des manques à gagner à court terme de 4 milliards de francs. Elle dépasse donc les estimations d'une étude du Parti socialiste qui s'attend à une perte de 3 milliards de francs. Mais les deux études parviennent à la conclusion que le fédéralisme contribue à maintenir les pertes de recettes fiscales au plus bas niveau possible grâce à des stratégies différentes d'une région à l'autre. **MS**

Il manque mille milliards de francs à l'AVS

Une étude de l'UBS chiffre les lacunes dans le financement de l'AVS à 173 % du PIB suisse, ce qui correspond à environ mille milliards de francs. («Prévoyance vieillesse et bilan intergénérationnel suisse», UBS 2014). Selon l'étude, aucune des générations ne verse davantage dans le système de prévoyance qu'elle ne reçoit. Cependant, les charges seraient reportées à l'avenir, où s'accumulent des montagnes de dettes, d'autant plus élevées que les enfants du babyboom arrivent à l'âge de la retraite. Jérôme Cosandey, spécialiste de la prévoyance chez Avenir Suisse, voit dans un âge de retraite plus élevé un double levier pour financer durablement l'AVS. Si l'on travaille jusqu'à un âge plus avancé, on cotise plus longtemps et l'on perçoit sa retraite moins longtemps. Si la population totale de Suisse restait six mois de plus dans la vie active, cela verserait 1,2 milliard de francs supplémentaires dans les caisses de l'AVS. **SH**

Des arguments vaseux pour de nouvelles subventions

La filière hydraulique étant peu rentable, elle devrait bénéficier de nouvelles subventions. Or, pourquoi la Suisse devrait-elle investir dans de nouvelles centrales alors que le niveau bas des prix indique des surcapacités?

Urs Meister

Le niveau bas des prix de l'électricité en Europe porte un coup dur à la rentabilité des centrales hydrauliques. Pourtant, afin de réaliser malgré tout de nouveaux projets, les milieux politiques suisses réclament des subventions. Or, cela ne se justifie pas d'un point de vue économique et technique. Tout d'abord, les marchés fonctionnent selon un principe précis: un excès d'offre entraîne des incitations à l'investissement moindres (c'est également le cas lorsqu'une partie de l'offre excédentaire est due à des subventions versées dans les pays voisins). Pourquoi les consommateurs devraient-ils supporter les coûts d'un nouveau système de subventionnement au lieu de profiter des prix bas?

Ensuite, le développement de la force hydraulique n'est pas nécessairement la meilleure solu-

tion pour réduire les émissions de CO₂ et encourager les énergies renouvelables. Ainsi, les parcs éoliens onshore placés à des endroits stratégiques (principalement à l'étranger) génèrent des coûts de production plus faibles que beaucoup de grandes centrales hy-

drauliques prévues. C'est précisément pour cette raison qu'il n'est pas sensé d'introduire un subventionnement visant exclusivement les centrales hydrauliques suisses. Si on veut mettre en place un système de subventionnement, celui-ci devrait instaurer un état de concurrence entre les technologies (comme le prévoit, par exemple, le modèle de quotas proposé par Avenir Suisse). Enfin, le subventionnement de l'énergie hydraulique n'est de loin pas le meilleur investissement pour la sé-

curité d'approvisionnement. En Suisse, les capacités des centrales hydrauliques sont d'ores et déjà extraordinairement élevées, en particulier en été. Le pays connaît des pénuries plutôt en hiver, lorsque l'énergie hydraulique se fait plus rare à cause notamment des basses températures et de la demande forte (v. graphique). Ce sont surtout les centrales à combustibles fossiles et les importations qui permettent d'assurer l'approvisionnement.

Des distorsions de prix amplifiées par la RPC

De manière générale, les subventions ont de nombreux effets négatifs. Cela est particulièrement vrai pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Étant donné que la RPC est versée aux exploitants des centrales indépendamment du prix, ceux-ci ne sont pas incités à prendre leurs décisions en matière d'investissement et de production en fonction des besoins du marché. Appliquer la RPC aux grandes centrales hydrauliques accentuerait encore les distorsions de prix. De plus, ces distorsions s'accompagneraient de l'octroi de crédits plus avantageux pour les investisseurs, ce qui profiterait en premier lieu à ceux qui préparent de nouveaux projets. L'instrument ne tarderait pas à s'étendre aux investissements déjà existants (par le remplacement d'anciens crédits), ce qui pousserait les coûts à la hausse. Les autres grands gagnants seraient les entreprises qui, en raison de leur situation financière, doivent se refinancer sur le marché des capitaux à des conditions normalement moins favorables. En plus des distorsions dans la concurrence, on pourrait assister à un figement des structures.

Les consommateurs paient des redevances hydrauliques

On débat également d'une compensation directe des redevances hydrauliques en faveur des

En Suisse, les capacités des centrales hydrauliques sont d'ores et déjà extraordinairement élevées, en particulier en été.

consommateurs finaux. Les politiques argumentent que, au bout du compte, celles-ci doivent dans tous les cas être supportées par les consommateurs finaux. Or, sur un marché libéral, les redevances ne sont pas une taxe mais un instrument permettant de partager les gains entre le canton où la centrale est implantée et les exploitants. C'est le niveau des prix de l'électricité dans le commerce de gros (fixé au niveau européen) qui déterminera si le canton d'implantation peut prélever un montant au titre de la redevance hydraulique. Ainsi, des prix bas devraient se traduire par des redevances basses (du moins, pour les futures centrales). Cependant, les cantons ne voulant pas renoncer à des rentrées d'argent assurées, il semble plus simple d'effectuer les prélèvements directement auprès des consommateurs.

supporteraient une part des risques d'investissement sur le marché de l'électricité. Par conséquent, il faudrait se demander si l'énergie hydraulique ne devrait plus être vendue à l'étranger et si elle ne devrait pas plutôt être réservée aux consommateurs suisses (après tout, ce sont eux qui paient les redevances hydrauliques). Or, cela serait incompatible à la fois avec un marché ouvert et avec un commerce efficace. Au bout du compte et en dernier ressort, la hausse des prix en Europe pousserait les exploitants de centrales hydrauliques à réclamer une nouvelle solution.

Publication en ligne: 04/04/2014

avenir points de vue «Réformer la RPC»:

www.avenir-suisse.ch/35113

Une hausse des prix en Europe nécessiterait de nouvelles solutions

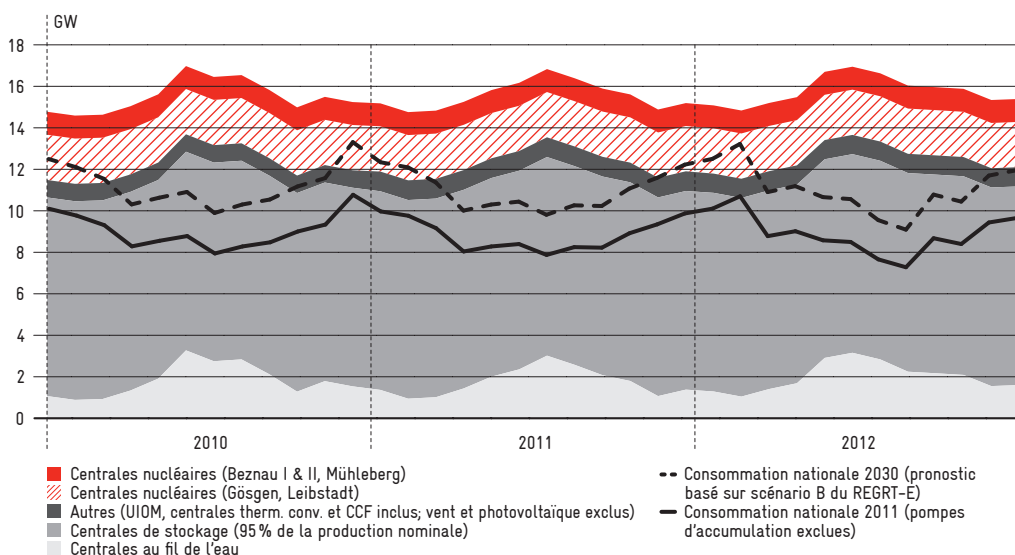
Ainsi, la redevance hydraulique serait de facto transformée en une taxe qui représenterait une rentrée d'argent assurée pour les investisseurs et les cantons. De cette manière, les consommateurs



Réformer la RPC,
Urs Meister,
Avenir Suisse, février 2014

Beaucoup d'énergie, mais une disponibilité restreinte en hiver

Puissance disponible et consommation annuelle en Suisse, de 2010 à 2012



Source: Avenir Suisse, sur la base de chiffres de l'OFEN 2011, 2012b et 2013

Éviter les manœuvres tactiques

Grâce à son paquet de mesures, le conseiller fédéral Alain Berset souhaite éviter que la réforme des retraites échoue en raison de manœuvres tactiques.

Verena Parzer Epp

Cette année, lors de l'Annual Dinner organisé pour les donateurs d'Avenir Suisse à la Kunsthalle de Zurich, l'avenir de la prévoyance vieillesse était au centre des discussions. Aucun autre conférencier n'aurait pu mieux convenir que le conseiller fédéral Alain Berset, en charge de la prévoyance sociale.

Le fait que toutes les réformes des retraites des 15 dernières années aient échoué aux urnes est principalement dû à leur caractère ponctuel. Des étapes individuelles successives, comme la réduction du taux de conversion ou l'harmonisation de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes, ont permis trop de manœuvres tactiques

aux opposants politiques. Il faut donc changer de stratégie. Dans ce sens, le Conseil fédéral a élaboré consciemment un train de mesures englobant le 1^{er} et le 2^e pilier pour la «Prévoyance vieillesse 2020». Cet ensemble favoriserait de

nouveaux compromis politiques. D'ailleurs, la Suisse ne pourrait tout simplement pas se permettre 15 années supplémentaires d'immobilité.

Au-delà de la période de législature

De l'intervention d'Alain Berset est ressorti que l'appellation «Prévoyance vieillesse 2020» possède un double sens. D'une part, elle représente une épée de Damoclès. Dès 2020 au plus tard, la pression financière sur les institutions de prévoyance augmentera drastiquement en raison du vieillissement de la population. Sans réformes, un déficit annuel de 8 à 10 milliards de francs est à prévoir pour 2030, rien que pour l'AVS. D'autre part, la «Prévoyance vieillesse 2020» est un message destiné à la politique qui incite vivement à

un regard au-delà de la période de législature, même si une mise en œuvre plus rapide de cette réforme serait bien entendu souhaitable. Selon Alain Berset, le projet devrait idéalement être soumis au Parlement avant la fin 2014.

Tout changement vaut mieux que l'immobilité

L'ensemble du Conseil fédéral a un seul et même objectif: que l'immobilité en matière de réformes cesse. Dans le cas contraire, les problèmes pourraient prendre une ampleur considérable. Il est donc indispensable à la fois d'élaborer un paquet de mesures équilibré et d'impliquer tous les acteurs concernés, y compris les cantons. Par ailleurs, Alain Berset a estimé que certains paramètres considérés comme fondamentaux, tels que l'âge légal de la retraite, n'ont qu'une importance relative car ils sont peu représentatifs de la réalité. Aujourd'hui en Suisse, les hommes prennent leur retraite en moyenne à 64,1 et les femmes à 62,6 ans. Ainsi, il est important de stimuler la motivation des citoyens pour qu'ils veuillent et puissent rester volontairement plus longtemps dans le processus du travail. L'augmentation des cotisations dès l'âge de 55 ans n'aiderait donc pas. Alain Berset a également expliqué que, selon lui, le financement partiel de la réforme par l'augmentation de la TVA d'un pour cent serait la solution la moins mauvaise, soit meilleure qu'une hausse de l'impôt sur le revenu ou des charges sociales. En effet, il s'agirait de maintenir la paix sociale dans le pays. Le conseiller fédéral reconnaît que les négociations intensives accompagnant la préparation d'une réforme prennent un certain temps. À plusieurs reprises, Alain Berset a fait comprendre que son principal objectif était de réunir une majorité populaire, et qu'il était disposé pour cela à apporter encore quelques changements au scénario.

Publication en ligne: 28/03/2014

La Suisse ne pourrait tout simplement pas se permettre 15 années supplémentaires d'immobilité.

Les avantages des seniors en activité

Après la votation du 9 février, l'importance des travailleurs seniors augmente nettement. Les entreprises peuvent ainsi réduire les risques opérationnels, les employés améliorer leur prévoyance vieillesse.

Jérôme Cosandey

L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse en février a constitué un choc pour de nombreux chefs d'entreprise. Non seulement l'accès libre à l'UE, principal partenaire commercial de la Suisse, mais aussi le recrutement de personnel qualifié sont en jeu. Cela représente un risque opérationnel important. Avant que les politiques aient défini et mis en pratique des mesures, l'insécurité restera grande pendant des années. Des entreprises proactives chercheront donc des solutions dans leur sphère d'influence. Maintenir les seniors en activité est une option évidente. Le potentiel est significatif. Si l'on parvenait à garder chaque nouveau rentier pendant seulement deux mois de plus dans le processus du travail, cela générerait 5000 postes à plein temps par année, qui ne nécessiteraient aucun contingent. Si l'on réussissait à employer chaque collaborateur senior pendant une année supplémentaire à 50 %, 15 000 postes seraient créés chaque année. Ces collaborateurs sont qualifiés, connaissent les processus d'entreprise et ne donneront certainement pas leur congé dans les mois suivants.

En maintenant les seniors en activité, de précieuses connaissances sur les produits, les processus, les fournisseurs et les clients sont conservées. Ces derniers revêtent une importance d'autant plus grande que le marché des seniors est lui-même en forte croissance. Dans leurs affaires financières et de succession, dans l'organisation de voyages culturels ou le choix d'un nouveau téléviseur, les clients fortunés d'un certain âge préfèrent être conseillés par du personnel spécialisé senior.

L'État en profiterait également. Une année de travail supplémentaire à raison de 50 % apporterait environ 1200 millions de francs dans les caisses de l'AVS. Elle atténuerait aussi la baisse

nécessaire du taux de conversion. Mais l'âge de la retraite reste sacré pour les politiques (v. page 10). Ces derniers estiment que l'on ne peut pas demander davantage au peuple qu'une égalisation de l'âge de la retraite à 65 ans chez les femmes, mais le peuple est en partie d'un autre avis. La participation des seniors au marché du travail augmente: en 2010, 18 % des salariés étaient âgés de 55 ans et plus, soit 3 % de plus que dix ans auparavant. Un cinquième des personnes actives prévoient de continuer à travailler au-delà de l'âge légal, et un cinquième le fait déjà.

Le reproche selon lequel une augmentation de l'âge légal de la retraite ne ferait que générer un plus grand nombre de chômeurs d'un certain âge doit être réfuté. En Suisse, nous avons relevé deux fois l'âge de la retraite des femmes, qui est passé en 2001 de 62 à 63 ans et en 2005 à 64 ans. La statistique montre clairement que l'âge de retraite effectif des femmes suit cette évolution. La reprise de ces ressources en personnel supplémentaires ne représenterait à l'avenir pas un problème pour notre économie, en particulier si le relèvement de l'âge de la retraite avait lieu par petites étapes, par exemple mensuelles.

Le relèvement de l'âge de la retraite ne pourra pas résoudre tous les défis liés à l'application de l'initiative contre l'immigration de masse. Néanmoins, elle met à la disposition des entreprises un instrument destiné à atténuer leurs difficultés de recrutement. Les milieux politiques sont sollicités eux aussi. Envoyant un signal fort, le relèvement de l'âge légal de la retraite doit figurer parmi les priorités de la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, en vue du financement durable de nos œuvres sociales et du maintien d'une place économique suisse compétitive.

Cet article est paru en allemand dans le magazine «Schweizer Versicherung», 01/05/2014

Une absurdité inconditionnelle?

Probablement en 2015 ou 2016, la Suisse votera sur la question de savoir si un revenu de base inconditionnel (RBI) doit remplacer les systèmes actuels de la sécurité sociale. De quoi s'agit-il concrètement?

Lukas Rühli

L'État doit verser à chaque habitant majeur de Suisse 2500 francs par mois, et à chaque mineur (ou à son tuteur) 625 francs. Les transferts ne seraient liés à aucune condition, comme la nécessité ou les efforts pour trouver un emploi. Estimation des coûts annuels: 200 milliards de francs, dont 60 à 70 milliards de francs, en fonction de la structure exacte, doivent remplacer les versements des anciennes assurances sociales.

Le RBI est vendu par les auteurs de l'initiative comme une «nouvelle forme de pensée», donc placé dans un contexte philosophique. Si l'on adopte l'idée, on peut se sentir un peu avant-gardiste. Ainsi, certains partisans du RBI brillent par des phrases telles que: «Le revenu de base est une impulsion pour l'élargissement de la conscience en rapport avec le système monétaire actuel». Une telle absurdité a beau faire partie d'une stratégie publicitaire, elle revêt aussi des caractéristiques sectaires. Plus inquiétante cependant est la rumeur selon laquelle le RBI serait une idée qui augmente la responsabilité personnelle et la liberté de choix individuelle. Trois arguments souvent entendus en sa faveur ne résistent pas à un examen plus détaillé.

«Le RBI s'apparente à l'impôt négatif sur le revenu proposé autrefois par Milton Friedman, qui est tout de même un guide pour les libéraux.»

Le RBI est souvent associé à Milton Friedman – une figure indiscutablement libérale – qui avait proposé dans les années 1960 l'introduction d'un impôt négatif sur le revenu. Certes apparentées, les deux idées se distinguent sur des points clés:

La réforme friedmanienne suppose la suppression de tous les instruments actuels d'intégration et de protection sociale et la libéralisation du marché du travail. Sa mise en œuvre est exclue en

Suisse et indésirable pour la plupart des partisans du RBI.

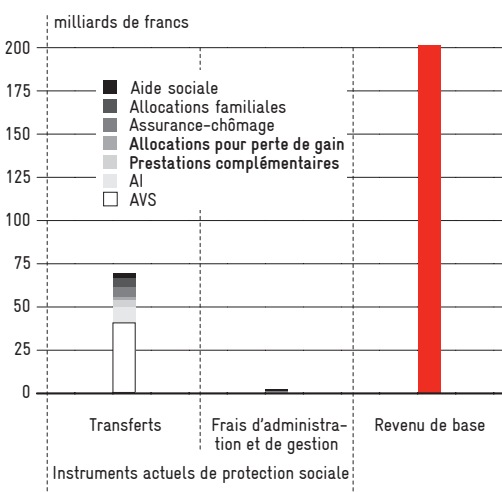
L'impôt négatif sur le revenu garantit vraisemblablement un minimum existentiel en termes tout au plus physiques, mais pas socioculturels. Parfois, il nécessite une preuve de recherche d'emploi. Il n'est donc pas inconditionnel et ne vise pas à rendre le travail «facultatif».

«Le RBI permet la suppression de la bureaucratie onéreuse de l'assurance sociale.»

Une administration publique épurée est une bonne chose. Cependant, le volume des frais administratifs des assurances sociales n'est guère significatif par rapport au montant du transfert (v. graphique). Avec des dépenses totales d'environ

Coûts administratifs surestimés du système actuel

Les frais d'administration et de gestion de l'actuelle protection sociale sont peu importants par rapport aux transferts effectués et presque ridicules comparés au revenu de base.



Source: OFAS, calculs propres

70 milliards de francs, ces frais se montent à 3 milliards de francs au maximum, en tenant compte des frais administratifs pour les programmes de réinsertion, l'assistance juridique, les mesures de soutien aux familles et à la jeunesse, etc. Économiser 3 milliards de francs dans l'administration, en élargissant les transferts selon le principe de l'arrosoir de 70 à 200 milliards de francs ne constitue pas une réduction des charges. Deuxièmement, les partisans du RBI concèdent entre-temps qu'un maintien des assurances sociales actuelles (en imputant les versements du RBI) est nécessaire pour que le RBI ne signifie pas un démantèlement social radical pour ceux qui sont vraiment inaptes au travail.

«Le RBI libère de la contrainte du travail rémunéré. Les contraintes ne sont pas libérales, par conséquent, le RBI est libéral.»

Cette équation pêche par une confusion drastique sur le terme: il n'existe d'ores et déjà aucune contrainte de travailler. Il existe uniquement une «contrainte» de supporter soi-même les conséquences financières du refus de travailler. Supprimer cette contrainte-là n'a rien à voir avec le libéralisme, car, dans cette idée, la liberté est toujours liée à la responsabilité personnelle. Cette dernière ne saurait être plus durablement affaiblie que si l'État garantissait les subsistances du berceau à la tombe. Une objection souvent entendue: dans un monde de RBI, un maximum de responsabilité personnelle est exigé pour assurer encore suffisamment, en dépit de l'absence d'obligation, son propre développement intellectuel et social. Mais on entend par responsabilité personnelle l'exigence – dans la mesure où l'on en est capable – d'assurer soi-même sa subsistance, et de ne pas dépendre des transferts d'autrui. La responsabilité personnelle à l'égard de son développement personnel existe tout autant dans un monde sans le RBI qu'avec.

Le RBI ne crée donc pas plus de liberté de choix qu'il ne renforce la responsabilité personnelle. Au lieu de cela, il signifie une immense extension des prestations de transfert, qui ne ferait qu'aider ceux qui pourraient aussi s'aider eux-mêmes.

Publication en ligne: 02/04/2014

Oppression morale d'une «société d'abondance»

On a récemment évoqué l'idée, dans le cadre du revenu de base inconditionnel (RBI), d'une empreinte écologique excessive dans des pays industrialisés qui, tels la Suisse, vivaient dans une situation d'abondance. Dans ce cadre, des concepts tels que le RBI seraient les bienvenus. Ils «autorisent» une plus grande oisiveté et une limitation tant de la production que de la consommation. L'idée de superflu est moralement marquée et renvoie aux difficultés de larges couches de la population dans les pays émergents. À long terme, l'environnement est mieux protégé par des innovations que par un renoncement à la consommation. «Moins» dans les pays industrialisés ne signifie d'ailleurs pas «plus» dans les pays en développement. S'il fallait dénoncer un comportement immoral, mieux vaudrait s'en prendre au RBI. Il vise à garantir une vie confortable, à chaque habitant et sans effort, dans un pays riche et en vertu des standards locaux, alors qu'ailleurs, des hommes meurent de faim. Sous l'angle économique, l'argument de l'abondance est aisé à rejeter. Si nous vivions dans le superflu, les prix tendraient vers zéro puisque l'offre dépasserait largement la demande. On pourrait même supprimer l'économie de marché puisqu'elle se veut une affectation de ressources rares. Aujourd'hui et pour longtemps, nous vivons dans un contexte de rareté en termes de capital, de temps et de ressources humaines et naturelles. Un changement partiel n'est pas exclu à l'avenir dans un univers de science-fiction à la «Star Trek» où l'alimentation et tous les objets imaginables seraient créés du néant, à volonté et sous une forme parfaite avec l'énergie d'un «réplicateur», et où un holodeck peut mettre en scène des mondes virtuels plus vrais que nature. Le RBI n'est pas un instrument adapté pour pénétrer dans cet univers. *LR*

avenir points de vue «Un revenu sans raison»
www.avenir-suisse.ch/37224

Est-ce vraiment si cher d'habiter en Suisse?

Habiter en Suisse est une chose onéreuse, cela semble être une lapalissade. Mais si l'on n'écoute que l'opinion de la majorité, qui paraît plausible, on pourrait bien se tromper.

Patrik Schellenbauer

Il est évident que se loger en Suisse est devenu nettement plus cher au cours des dix dernières années. Depuis l'an 2000, l'augmentation réelle était comprise entre 30 % et 40 %. Toutefois, considérées sur une période plus longue, les comparaisons de prix nominaux sont faussées. On peut ainsi démontrer que les prix et loyers moyens sont aujourd'hui plus bas qu'en 1990, en tenant compte du renchérissement. Si l'on songe encore que les salaires ont nettement augmenté depuis, la thèse des coûts élevés du logement se relativise encore plus. Aujourd'hui, nous pouvons nous permettre considérablement plus d'espace de logement qu'il y a 25 ans, et nous ne nous en privons pas. La demande de logement augmente pratiquement au même rythme que le revenu.

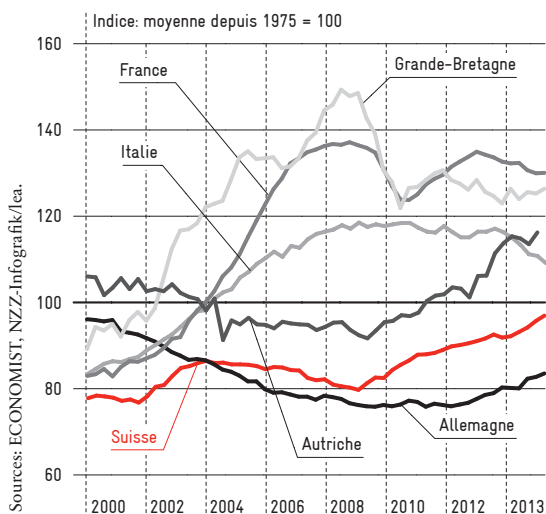
Comme toujours, il est particulièrement utile de jeter un coup d'œil au-delà de la frontière. La revue *The Economist* propose sur son site Internet un outil permettant de comparer les prix de l'immobilier d'habitation au niveau international. Se basant sur ces chiffres, notre graphique illustre l'évolution des prix pour les habitations mesurés en fonction de l'évolution des revenus en Suisse en comparaison avec les pays voisins et avec la Grande-Bretagne pour les années 2000 à 2013. Le graphique confirme que depuis 2000 en Suisse le coût du logement a augmenté plus vite que les revenus. Au début de la période, le rapport prix-revenu était encore inférieur de plus de 20 % à la moyenne à long terme, mais il s'en est progressivement rapproché. Depuis 2008, on reconnaît une montée accélérée.

En revanche, la comparaison internationale est inattendue. Considéré sur le long terme, seuls les Allemands sont aujourd'hui logés plus avantageusement que les Suisses. Les autres pays voisins dépassent le seuil de 100. Chaque évolution s'est déroulée de manière très différente. L'Autriche a connu depuis 2008 une hausse encore plus forte que la Suisse. Les logements des Italiens coûtent comparativement cher, eux aussi. Toutefois, l'indicateur a stagné depuis 2007 et baisse – en conséquence de la situation économique défavorable – depuis 2012. Les circonstances régnant en France sont aussi remarquables. Après une hausse vertigineuse de plus de 50 %, les prix immobiliers par rapport au revenu sont toujours de 30 % supérieurs à la valeur à long terme. Les économistes l'expliquent par une « épargne de prudence » au vu de la longue stagnation de l'économie. En Suisse, nous devrions donc peut-être considérer les prix immobiliers et les coûts du logement avec un peu moins de tension.

Publication en ligne: 21/03/2014

Évolution du coût du logement

Les prix pour les habitations en fonction des revenus 2000–2013. La valeur 100 indique le niveau moyen de ce chiffre de comptage depuis 1975.



Apprendre de Singapour

La Suisse a longtemps été considérée comme un modèle officiel pour Singapour. Un séminaire avec le think tank singapourien «Institute of Policy Studies (IPS)» a révélé qu'aujourd'hui la Suisse peut elle aussi tirer des enseignements de Singapour.

Verena Parzer Epp et Samuel Rutz

Un petit État prospère qui s'est métamorphosé au sein de son continent – bien involontairement parfois – en un «aimant à ressources». Une nation volontaire. Un centre financier d'importance mondiale. Une société multiculturelle. Toutes ces descriptions conviennent aussi bien à la Suisse qu'à Singapour. C'est sur cette base qu'Avenir Suisse et l'Institute of Policy Studies singapourien ont organisé à l'automne 2013 un premier échange d'idées à Singapour, sur les points communs et les différences des deux petits États. Avenir Suisse a ainsi saisi l'occasion de la première visite officielle d'un président singapourien en Suisse pour approfondir, dans le cadre d'un séminaire au «Centre for Global Dialogue» de la Swiss Re, des sujets tels que l'administration publique, l'immigration et l'urbanisme. La manifestation a été particulièrement marquée par la venue du président de Singapour, Tony Tan Keng Yam, et celle de deux ministres.

Les participants à cette conférence ont surtout été frappés par ce qui suit: si l'État insulaire est passé en l'espace d'un demi-siècle du statut de pays en voie de développement à celui d'État faisant partie des dix pays les plus prospères du monde, ce n'est pas un hasard.

La force des visions

La définition régulière d'objectifs et une planification du territoire prévoyante comptent parmi les éléments essentiels de la politique de la cité-État. Dans les années 1960, l'obtention de l'indépendance figurait au premier plan, et l'on citait comme modèles la Suisse, la Suède et Israël. Dans les années 1970, l'accent a été mis sur le relèvement du niveau de vie pour la population et l'élimination des bidonvilles. Aujourd'hui, ce sont le vieillissement de la société et la protection de l'environnement qui figurent au premier plan.

La migration comme générateur de prospérité

Singapour aussi fait l'objet d'une forte pression migratoire. Sur une superficie légèrement inférieure à celle du canton de Neuchâtel vivent 5,4 millions de personnes, la part des étrangers est de 29 %. À Singapour aussi, la population commence à douter de l'utilité de l'immigration. Cependant, les autorités sont conscientes que les migrants fournissent une contribution considérable à la prospérité, et l'intégration est encouragée par un mélange ciblé dans les écoles et les quartiers résidentiels.

Le terrain sous le diktat de la pénurie

Le terrain est une denrée particulièrement rare à Singapour. La pensée en dimension verticale, horizontale et temporelle est intéressante ici: des tours économisent la surface du terrain et, grâce à des jardins suspendus, la part des espaces verts peut être maintenue. De plus, les infrastructures sont davantage transférées sous terre. La terre est parfois entourée par la mer. Lorsque l'État vend des terrains, cela se fait pour 99 ans en droit de superficie, afin de garder des possibilités d'aménagement pour les générations futures.

Incitations à réfléchir

Même si l'approche dirigiste «top-down» est exclue pour la Suisse, la réussite de Singapour soulève nombre de questions. Par exemple: ne serait-ce pas judicieux également pour la Suisse de développer sa propre vision globale? Quels moyens y aurait-il en Suisse pour renforcer la conscience générale de la contribution extrêmement importante que les migrants apportent à la société? L'importance de la ressource rare qu'est le terrain n'est-elle pas sous-estimée en Suisse, pays lui aussi densément peuplé?

Publication en ligne: 09/05/2014

Une carrière sous le signe des algorithmes

Formulant quelques considérations sur l'importance des algorithmes, Xavier Comtesse, Directeur romand de longue date, s'est retiré d'Avenir Suisse pour raison d'âge, en appelant à davantage de créativité et d'esprit pionnier.

Simone Hofer Frei

Les algorithmes ont profondément marqué la carrière de Xavier Comtesse, dans ses fonctions de chercheur, professeur, entrepreneur, diplomate, journaliste et agitateur d'idées. À l'heure de son départ à la retraite, le Directeur romand d'Avenir Suisse a consacré à la logique mathématique sa leçon d'adieu, donnée à Genève devant d'illustres invités issus des milieux économiques, politiques et médiatiques. Ceux qui craignaient devoir feindre pendant une demi-heure la compréhension de formules complexes ont mal cerné le dynamique mathématicien, visionnaire et penseur Xavier Comtesse. Il ne s'agissait pas de comprendre les algorithmes eux-mêmes, mais leur importance pour les grandes innovations des dernières décennies et pour la vie quotidienne.

«Style chic, formules chocs»

«Xavier Comtesse était Avenir Suisse en Romandie»: c'est ainsi que Gerhard Schwarz, Directeur d'Avenir Suisse, a rendu hommage au Directeur romand sortant. Xavier Comtesse a su donner au think tank un visage et une voix

très appréciée en Suisse romande. En effet, le docteur en mathématiques est surtout un communicateur hors pair, notamment grâce à son style chic et son discours choc. Ses talents lui ont permis d'œuvrer comme intermédiaire et catalyseur pour les innovations, entre les mondes académique et entrepreneurial. C'est dans ce rôle qu'il a également enregistré l'un de ses plus

grands succès professionnels: la création du premier consulat scientifique «swissnex» à proximité du MIT (Massachusetts Institute of Technology), à Boston. Le goût de Xavier Comtesse pour les débats animés a su donner à de simples discussions une dimension émotionnelle: «les étincelles ont toujours fusé en faveur du libéralisme, dont il est le porte-étendard».

Bons et mauvais algorithmes

Le World Wide Web repose sur des algorithmes qui effectuent les recherches saisies dans Google. Des algorithmes à haute fréquence sont en outre responsables du krach boursier, dit «Flash crash», subi par les marchés américains des actions le 6 mai 2010. Par ailleurs, le «datamining», lui aussi basé sur ces formules, permet de trier d'énormes quantités de données pour mettre en évidence les comportements et les besoins des consommateurs ou filtrer des informations confidentielles. Le 17 mars 2014, à la suite d'un séisme de magnitude 4,4 dans les environs de Los Angeles, le *Los Angeles Times* a été le premier journal à rapporter l'événement grâce à un robot qui a rédigé un article sur la base d'algorithmes. Ceci devrait nous donner à réfléchir – et pas seulement aux journalistes.

L'innovation crée de la richesse

La question de savoir si le progrès technologique est synonyme de richesse ou détruit des emplois a accompagné Xavier Comtesse tout au long de sa carrière. Il en est persuadé: «l'innovation nous rend plus productifs, donc plus riches». Pourtant, il sait parfaitement que tout changement implique des conséquences négatives. Ainsi, de nombreuses petites librairies ont disparu du marché après qu'Amazon a révolutionné la vente de livres en ligne, notamment grâce aux algorithmes. Cependant, la foi de Xavier Comtesse en l'innovation semble inébranlable, ce qui lui a permis d'ouvrir la voie à plusieurs projets peu conventionnels en Romandie.

Qui a le monopole du poignet?

Originaire de Neuchâtel, Xavier Comtesse attache particulièrement d'importance à l'avenir de l'industrie horlogère. Selon lui, il faut comprendre qu'avec le lancement de la iWatch, Apple n'avait pas le temps en ligne de mire, mais le poi-

Les étincelles ont toujours fusé en faveur du libéralisme, dont Xavier Comtesse est le porte-étendard.

Zurich peut apprendre de Genève

Il ne s'agissait pas de comprendre les algorithmes eux-mêmes, mais leur importance pour les grandes innovations des dernières décennies et pour la vie quotidienne.

gnet. Pour l'instant, l'industrie horlogère suisse garde le monopole du poignet, ce pour quoi il faut absolument se battre. Celui qui dispose du poignet a la possibilité de mesurer, afficher, collecter et commercialiser des données relatives à la santé: «Ces algorithmes ouvrent la voie vers le marché énorme de la médecine personnalisée.»

Garder l'esprit pionnier

En Suisse, Xavier Comtesse voit les plus grandes possibilités d'innovation sur le marché de la santé, à savoir dans la collabora-

tion notamment entre la chimie, la biologie, la médecine, l'informatique, les nanotechnologies et la micromécanique. À l'heure actuelle, le nombre d'innovations véritables, garantes de nouveaux emplois et de croissance, serait néanmoins insuffisant. La Suisse a beau mettre l'accent sur l'esprit d'entreprise, elle ne valoriserait, à tort, pas assez la créativité. Pourtant, celle-ci sera essentielle dans la concurrence internationale en matière d'idées.

La politique du logement de la ville de Zurich fait régulièrement la une des journaux. Une fois de plus, des millionnaires issus des milieux politiques ou du spectacle ont été repérés vivant dans des appartements bon marché situés en pleine ville. Rien d'extraordinaire. Il y a plusieurs années, des analyses du service de statistique de la ville de Zurich montraient déjà que les locataires du segment «d'utilité publique» (coopératives d'habitation comprises) disposaient en moyenne d'une fortune légèrement plus importante que ceux du marché privé.

À l'évidence, les prescriptions en vigueur ne permettent pas de limiter les logements d'utilité publique aux personnes qui en ont vraiment besoin. Dans la pratique, l'attribution de logements et la location en elle-même devraient être liées à des critères plus contraignants qu'aujourd'hui. Dans ce domaine, Zurich pourrait, pour une fois, prendre exemple sur le canton de Genève dont le système de «surtaxe» permet de fixer les montants des loyers des logements subventionnés. Ce système tient compte à la fois des revenus du locataire et du taux d'occupation des appartements. De manière générale, le loyer est fixé de sorte que les dépenses liées au logement représentent environ un cinquième du revenu du ménage. Cette proportion augmente si l'appartement est sous-occupé, notamment après le départ des enfants. Dans ce système, il serait aisé de tenir également compte de la fortune.

Dans tous les cas, ce système d'encouragement serait plus juste et plus efficace que celui qu'applique la ville de Zurich. En effet, dans la métropole alémanique, les locataires restent dans les appartements de la ville même lorsque ces derniers ne correspondent plus à leurs besoins – cela malgré des prescriptions strictes en matière d'occupation des logements d'utilité publique. Cela se comprend: il est en effet difficile de contraindre des locataires de longue durée à quitter leur logement. C'est pourquoi ces prescriptions ne sont que rarement vérifiées et appliquées. La surtaxe au contraire permet d'inciter à déménager, sans toutefois y contraindre. **MS**

Tibère Adler est le nouveau Directeur romand



Le 1^{er} juin, Tibère Adler a pris ses nouvelles fonctions en tant que Directeur romand d'Avenir Suisse. Avocat et ancien international de basketball, il a fait carrière dans le management pendant 20 ans. Jusqu'en 2011, il était Directeur général du groupe international de médias Edipresse et membre du conseil d'administration de plu-

sieurs entreprises. Tibère Adler est en outre co-fondateur du Swiss Board Institute, fondation sans but lucratif dédiée à la bonne gouvernance d'entreprise.

«Être petit est une force»

La Suisse est de plus en plus soumise à la pression des grandes puissances. Sa petite taille serait-elle finalement une sorte de malédiction? Au contraire. Plutôt que de souffrir de sa petite taille, la Suisse devrait reconnaître les avantages liés à ce statut.

Gerhard Schwarz

Nous vivons dans un monde de grandes puissances. Cela, la Suisse le ressent également. Même si elle est une place financière importante et continue de jouer un grand rôle dans l'économie mondiale en sa qualité de plaque tournante de nombreux flux commerciaux; en tant qu'acteur politique, elle reste un nain. Depuis l'écroulement de l'URSS, la Suisse a beaucoup perdu de son importance en tant que médiateur neutre. Elle fait probablement partie des grands perdants de la fin de la guerre froide. La pression venant des grandes puissances n'a pas tardé et il est de plus en plus difficile de s'y opposer. Les grands

thèmes sont connus: accord bancaire avec les États-Unis, FATCA, échange automatique d'informations, questions institutionnelles avec l'UE, etc.

Ne serait-ce pas là une raison suffisante pour que les habitants de Suisse voient la petite taille de leur pays comme une malédiction et une intégration dans l'UE comme une béné-

diction? Le «Sonderfall» de la Suisse est-il un modèle dépassé provoquant plus de souffrance que de fierté? Une participation active dans l'UE n'offrirait-elle pas à la petite Suisse la possibilité d'avoir une plus grande influence?

Celui qui répond par l'affirmative cède probablement à la surestimation de soi, un réflexe que la Suisse ne devrait pas se permettre. Le poids d'un petit État reste petit, même si celui-ci fait partie d'un grand ensemble. C'est pourquoi, plutôt que de souffrir de sa petite taille, la Suisse

devrait reconnaître et entretenir les avantages liés à ce statut. Il y a aussi des forces dans le fait d'être petit. Cela se voit déjà dans le succès économique rencontré par de nombreux petits États. Pratiquement aucun des grands États ne parvient à figurer parmi les dix premiers du classement de la compétitivité ou de la qualité de vie.

Le petit État suisse offre de nombreux avantages: le fédéralisme et la démocratie directe permettent une proximité des citoyens; ils conduisent à une plus grande légitimité des décisions politiques et réduisent le potentiel de nuisance de décisions erronées. La démocratie directe est sans conteste facilement praticable dans les petits États. Et c'est la même chose pour la neutralité, qui revêt de nos jours encore une grande valeur.

Lorsqu'on insiste sur les forces spécifiques du petit État suisse, il faut veiller à ne pas interpréter le «cas particulier» suisse de manière statique et à ne pas trop le glorifier. La Suisse doit cependant continuer à développer ses caractéristiques positives, si elle veut avoir un avenir couronné de succès. Seulement, cette évolution ne devrait en aucun cas être assimilée ou confondue avec une adaptation au courant dominant mondial.

Trois particularités de la Suisse:

01. L'une des grandes particularités de la Suisse est sa vision coopérative de l'État, sa structure qui va du bas vers le haut. C'est en premier lieu ce qui en fait une nation «basée sur la volonté». Le sens de la responsabilité, le principe de milice, la coopération et la concorde résultent de cela et sont à la base de son succès économique et social. Il faudrait donc tenir à ce facteur de succès. Mais si on entend le préserver, il faut réfléchir sans tabou à des réformes, par exemple aux possibilités de mettre fin à la confrontation parfois

Plutôt que de souffrir de sa petite taille, la Suisse devrait reconnaître et entretenir les avantages liés à ce statut: il représente aussi une force.

déchirante entre les différents camps politiques, sans pour autant mettre en danger l'idée de subsidiarité et la démocratie de base.

02_ En même temps, il faut préserver la démocratie directe – ce système unique de prise de décisions politiques – d'une «banalisation». Il ne devrait pas être possible d'abuser de l'initiative et du référendum pour bloquer des processus politiques, pour faire campagne ou

pour susciter des émotions dans la population. Les exigences devraient ainsi être renforcées pour le recours à ces instruments.

03_ La protection de la sphère privée et du droit de propriété est au cœur de ce qui permet à la Suisse de sortir du lot face à la concurrence

mondiale et de se positionner en tête: fiabilité, stabilité et sérieux. Très réactive et marquée par beaucoup d'opportunisme et peu de fidélité aux principes, la reculade dans le domaine du secret bancaire a méchamment écorné cette image de fiabilité. Ce serait un signal catastrophique si, suivant le courant dominant mondial, le secret entourant les clients des banques était aboli également à l'intérieur de la Suisse.

En tant que petit État, on ne rencontrera pas le succès par le biais d'une adaptation ou d'une intégration dans un ensemble plus grand, mais en étant différent.

La Suisse doit donc tout faire pour être une place économique attractive, rester innovante, préserver une ouverture servant au progrès et soutenir son ordre économique libéral. Comme foyer de l'«opinion de la minorité», baigné par le grand courant dominant mondial, un petit pays ne peut pas uniquement marquer des points – il a aussi un rôle important à jouer envers les autres pays comme point de repère, source d'inspiration et peut-être aussi de temps en temps comme épine.

Publication en ligne: 17/04/2014

Moins de pouvoir aux émetteurs d'argent

Les éditions NZZ Libro ont récemment publié le livre «Die Entstaatlichung des Geldes» de Philipp Bagus (Universidad Rey Juan Carlos, Madrid) et de Gerhard Schwarz dans la série de publications de la Progress Foundation. Dans sa préface, Gerhard Schwarz évoque la relation entre argent, politique et État. Si l'argent fait tourner le monde, comme l'affirme le dicton, alors ceux qui régissent l'argent font tourner le monde: aujourd'hui, ce sont les banques centrales nationales ou supranationales. Si l'argent a une telle importance, il faudrait repenser le système monétaire. Il s'agirait de se poser les questions suivantes: qui doit créer et distribuer l'argent? Sous quelle forme et en quelles quantités doit-il être dépensé? Enfin, à quelles conditions et quels contrôles cela devrait-il être soumis? Le livre traite de divers systèmes monétaires qui limitent de manière stricte le pouvoir de ceux qui créent et émettent la monnaie. **VP**

Pionnières de la Suisse moderne

L'Histoire montre que les hommes ont toujours joué le premier rôle, pas seulement en Suisse, mais partout dans le monde. Les actions des femmes sont rarement évoquées, principalement car leur rôle n'était pas mis en valeur au sein des sociétés patriarcales, et partiellement car les historiens se sont peu intéressés à elles.

Publié prochainement, le livre «Wegbereiterinnen der modernen Schweiz» (NZZ Libro) dresse le portrait de 31 femmes qui ont marqué l'histoire de la société suisse. Malgré leurs différents parcours, elles ont une chose en commun: elles étaient des pionnières de leur temps et ont contribué à forger la Suisse d'aujourd'hui, par leur métier d'entrepreneuse, journaliste, féministe, scientifique, artiste ou, tout simplement, par une personnalité exceptionnelle. **VP**

Publications



Responsables pour cette édition Gerhard Schwarz et Simone Hofer Frei, Avenir Suisse, Zurich collaborateurs Tibère Adler, Alois Bischofberger, Peter Buomberger, Jérôme Cosandey, Simon Hurst, Michael Mandl, Andreas Müller, Daniel Müller-Jentsch, Stefanie Joannin, Jörg Naumann, Verena Parzer Epp, Samuel Rutz, Lukas Rühli, Marco Salvi, Urs Meister, Patrik Schellenbauer, Annegret Sturm, Rudolf Walser, Dominique Zaugg, Luc Zobrist rédaction Rotbuchstrasse 46, 8037 Zurich téléphone 044 445 90 00 e-mail redaktion@avenir-suisse.ch graphisme arnold.kircherburkhardt.ch, atelier4m.ch, www.die-grafischen.ch tirage 800 exemplaires impression Feldegg Medien AG, www.feldegg.ch download Téléchargement et réimpression, aussi d'extraits, permis avec référence à la source, («avenir actuel»); disponible en format PDF sur www.avenir-suisse.ch.